

## Composite du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick

Période trois an plus quatre mois terminée le 31 décembre 2019

Exercice terminé le 31 décembre	Rendement brut complet <sup>2</sup> %	Rendement net %	Rendement de l'indice de référence %	ET composite 3 ans <sup>3</sup> %	ET de l'indice de référence 3 ans <sup>3</sup> %	AG du Composite <sup>4</sup> (en millions de \$ CA)	AG de la Société <sup>4</sup> (en millions de \$ CA)
2019	11,36	11,21	10,11	3,77	3,08	2 395,0	18 536,7
2018	3,29	3,15	1,52	s/o	s/o	2 144,2	16 901,6
2017	8,80	8,68	7,73	s/o	s/o	1 764,5	16 645,4
2016 <sup>1</sup>	3,80	3,73	2,26	s/o	s/o	908,1	15 706,5

<sup>1</sup> Période de quatre mois terminée le 31 décembre 2016

<sup>2</sup> Renseignements supplémentaires

<sup>3</sup> ET désigne l'écart-type

<sup>4</sup> AG désigne les actifs gérés

### Description du composite

Le Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick (CES Hôpitaux) regroupe tous les portefeuilles gérés par Vestcor Inc. (Vestcor) en son nom conformément aux buts et aux objectifs de gestion des risques de ce régime de retraite. Le composite du CES Hôpitaux inclut des catégories d'actifs d'actions publiques, à revenu fixe, immobiliers, en infrastructure, et de rendement absolu.

### Date de création du composite

Le composite du CES Hôpitaux a été créé le 1<sup>er</sup> septembre 2016 aux fins de présentation au conseil des fiduciaires.

### Description de la Société

Vestcor a été constituée en société en application de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, promulguée le 11 mars 1996, puis elle a été prorogée le 1<sup>er</sup> octobre 2016 et fait l'objet d'une fusion le 1<sup>er</sup> janvier 2018 en vertu de la *Loi sur Vestcor*. Vestcor fournit des services de gestion des placements et de conseil en investissement essentiellement auprès de caisses de retraite, de fiducies et de fonds de dotation.

Les fonds de composite sont investis dans des fonds à fiducie à participation unitaire, des comptes séparés et des sociétés en commandite créés par Vestcor pour faciliter la gestion des placements et l'administration des actifs collectives. Les fonds gérés par Vestcor sont investis conformément à la politique de placement de chaque composite.

Une liste descriptive complète des composites de la Société sera fournie sur demande.

## **Composite du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick**

Période trois ans plus quatre mois terminée le 31 décembre 2019

### **Déclaration de conformité**

Vestcor déclare qu'elle se conforme aux normes Global Investment Performance Standards (GIPS®) selon lesquelles ce rapport a justement été préparé. Vestcor a fait l'objet d'une vérification indépendante pour les périodes allant du 1<sup>er</sup> décembre 1996 au 31 décembre 2019. Les rapports de vérification sont accessibles sur demande.

La vérification a pour objet de déterminer si la Société respecte toutes les exigences des normes GIPS® pour la construction des composites et si ses politiques et procédures sont conçues de manière à calculer et à présenter les rendements conformément à ces normes. Elle ne garantit pas l'exactitude de la présentation de composites donnés.

### **Méthode de calcul**

Les rendements des composites ont été calculés en dollars canadiens selon la méthode du rendement global sur une base quotidienne. Les rendements quotidiens sont liés de manière géométrique afin de calculer les rendements périodiques. Les rendements incluent les dividendes, déduction faite des retenues d'impôt, des intérêts, ainsi que des profits et pertes réalisés et non réalisés au dernier jour ouvrable de la période sujette à la déclaration. Les rendements sur une base brute complète sont présentés après déduction de tous les coûts de transaction, mais avant déduction des frais de gestion des placements et des droits de garde.

En vertu des dispositions de ses accords de gestion des placements, Vestcor facture ses services de gestion des placements selon le principe du recouvrement des coûts, au prorata de ses clients par rapport à leur part des actifs gérés totaux de Vestcor. Les rendements présentés sur une base nette sont présentés après déduction de toutes les dépenses facturées pour la gestion des composites, y compris les coûts de transaction, les droits de garde et les frais de gestion des placements.

Le rendement du composite présenté dans ce tableau n'est pas nécessairement représentatif du rendement futur. Les lecteurs doivent également prendre note que des résultats différents peuvent être obtenus avec d'autres méthodes de calcul du rendement et que ces résultats, pour des comptes particuliers et des périodes différentes, peuvent différer des rendements présentés pour le composite. Lorsqu'on compare les résultats de placement, il convient de tenir compte des circonstances qualitatives et de ne faire intervenir que des portefeuilles dont les objectifs sont généralement similaires.

En ce qui concerne le calcul et la présentation des rendements, Vestcor ne connaît aucun cas de non-conformité aux lois et aux règlements de provinces ou de territoires du Canada dans lesquels elle mène des activités.

Des renseignements supplémentaires concernant les politiques et procédures de Vestcor en matière de calcul et de présentation des résultats du composite peuvent être obtenus sur demande.

## **Composite du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick**

Période trois ans plus quatre mois terminée le 31 décembre 2019

### **Nombre de portefeuilles et dispersion interne**

La mesure de la dispersion interne et le nombre de portefeuilles ne sont pas présentés étant donné que la caisse du CES Hôpitaux constitue le seul portefeuille du composite.

### **Écart-type ex-post annualisé sur trois ans**

L'écart-type ex-post annualisé sur trois ans mesure la variabilité des rendements quotidiens du composite et de l'indice de référence, agrégés sur une base mensuelle, sur les 36 mois précédents.

### **Sous-conseillers**

Vestcor a conclu des ententes permettant à des sous-conseillers de gérer certains actifs. Les taux de rendement des actifs gérés par les sous-conseillers sont inclus dans la présentation du composite de Vestcor, cette dernière ayant tout pouvoir pour choisir les sous-conseillers et y recourir.

### **Instruments dérivés et positions vendeur**

Les contrats à terme standardisés, les contrats de change à terme, les options standardisées et hors cote, des swaps ainsi que les positions vendeur sont utilisés dans le cadre des activités de gestion de placements de Vestcor.

Ces instruments dérivés sont utilisés à diverses fins, notamment pour :

- simuler l'exposition à un indice du marché donné, mais avec des coûts de transaction plus bas;
- améliorer les rendements;
- modifier les caractéristiques des flux de trésorerie d'un placement;
- assurer une couverture contre les pertes éventuelles découlant des variations des taux de change ou des cours des actions.

En utilisant des instruments dérivés comme ceux décrits ci-dessus, Vestcor a fixé des critères, des politiques et des procédures d'investissement concernant leur portée et leur utilisation pour gérer les rendements de manière à atténuer les risques de marché tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix.

## Composite du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick

Période trois an plus quatre mois terminée le 31 décembre 2019

### Description de l'indice de référence

L'indice de référence mixte du CES Hôpitaux est calculé quotidiennement à l'aide d'un ensemble d'indices de référence des catégories d'actifs, selon les premières pondérations quotidiennes pour les catégories d'actifs respectives. Les rendements de l'indice de référence ont été calculés au 31 décembre 2019 selon les indices et pondérations suivants :

Indice	Pondération (%)
Indice composé rendement global S&P/TSX	4,04
Indice de rendement global MSCI Canada faible volatilité, brut	4,03
Indice de rendement global S&P 500 en \$ CA	5,02
Indice de rendement global MSCI EAEO en \$ CA, net	3,04
Indice de rendement global MSCI États-Unis faible volatilité (en dollars américains) en \$ CA, net	5,06
Indice de rendement global MSCI EAEO faible volatilité (en dollars américains) en \$ CA, net	3,03
Indice de rendement global MSCI marchés émergents faible volatilité (en dollars américains) en \$ CA, net	4,03
Indice de rendement global couvert Barclays à haut rendement mondial en \$ CA	4,98
Indice de rendement global FTSE-NAREIT global des actions FPI en \$ CA	2,69
Indice obligataire tous les gouvernements FTSE Canada	17,46
Indice obligataire toutes les sociétés FTSE Canada	19,96
Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	7,16
Taux des prêts à vue canadien à un jour	0,54
Rendement réel à 4 % *	18,96

\* Le taux d'inflation est défini comme étant le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) du Canada.

À partir du 30 mars 2017, l'indice de référence pour les stratégies de rendement absolu a été modifié du rendement réel à 4 % à un mélange de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada et le taux des prêts à vue canadien à un jour.

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017, l'indice de référence pour les actions mondiales à capitalisation boursière a été modifié de l'indice de rendement global MSCI Monde (moins Canada) en \$ CA, net à un mélange de l'indice de rendement global S&P 500 en \$ CA et l'indice de rendement global MSCI EAEO en \$ CA, net. L'indice de référence pour les obligations canadiennes a été modifié d'un mélange de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada et de l'indice obligataire global à long terme FTSE TMX Canada, à un mélange de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada pour les obligations gouvernementales et l'indice obligataire toutes les sociétés FTSE TMX Canada pour les obligations de sociétés canadiennes.

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, l'indice de référence de l'indice FTSE-NAREIT universel actions FPI rendement global en \$ CA a remplacé l'IPC + 4% pour le fonds immobilier public.

**Composite du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick**

Période trois an plus quatre mois terminée le 31 décembre 2019

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, un mélange de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada et de l'indice du taux des prêts à vue canadien à un jour a remplacé l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE pour le fonds de titres du marché monétaire.

En Juillet 2018, le FTSE Russell a annoncé le changement d'image de l'indice FTSE TMX Canada à l'indice FTSE Canada.